

X. Y. ZEP

BULLETIN DU CENTRE ALAIN SAVARY

N° 2 - AVRIL 1998 (3 N°S PAR AN)

SOMMAIRE

Éditorial

Zoom

VITRY-SUR-ZEP
UNE POLITIQUE
DE CIRCONSCRIPTION

Recherche

UNE DÉMARCHE DE
RECHERCHE AVEC PLUTÔT QUE
POUR LE PRATICIEN

Ressources

À DOUAI, UNE UNIVERSITÉ
D'ÉTÉ TONIQUE...

BRÈVES

- **Dernières publications**
- **Colloque**

Boussole

L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE
AU SERVICE
DES ZEP

Dossier

MAÎTRISER LA LANGUE, OUI
MAIS POURQUOI (EN) FAIRE ?
➤ **Pour en savoir plus**

La relance en cours des zones d'éducation prioritaires ne saurait aller sans bilan collectif des expériences menées et des résultats obtenus depuis qu'existe une telle politique, sans que soient ainsi tirés les enseignements des projets et actions réussis et performants, mais aussi des difficultés rencontrées et des doutes qui peuvent s'en suivre, sans confrontation exigeante des points de vue différents – mais non indifférents – des enseignants et de tous ceux avec lesquels ils collaborent au quotidien dans l'exercice de leur métier, des décideurs politiques et responsables administratifs, et des chercheurs.

Tel est le sens de la démarche mise en œuvre et du travail entrepris par le Comité de pilotage pour la relance des ZEP. Avec l'appui du Centre Alain Savary, ce comité, coprésidé par Dominique Glasman, de l'Université de Saint-Étienne, et Jacky Simon, coauteur avec Catherine Moisan, du rapport de l'Inspection générale sur *Les déterminants de la réussite scolaire en ZEP*, a réalisé divers documents de travail destinés à faciliter la préparation des forums académiques et des assises nationales et à en alimenter le travail de réflexion et d'élaboration.

Un premier document intitulé *Pour un état des lieux des ZEP : constats et réflexions* est destiné à être renseigné dans chaque école et chaque établissement de ZEP, une synthèse étant établie pour chaque zone. Il vise à promouvoir, faciliter et organiser le travail de réflexion, de bilan et de mise en perspectives mené dans chaque zone, et à recueillir les conclusions et les enseignements qu'en tirent les équipes enseignantes. Destiné à être conservé dans chaque zone, école ou établissement concerné, chacun de ces documents contribuera ainsi à la constitution d'une mémoire collective, dont l'expérience montre qu'elle fait souvent défaut. La synthèse de l'ensemble alimentera les travaux des forums académiques et des assises nationales qui se tiendront les 3, 4 et 5 juin prochains.

Ces travaux pourront également se nourrir des trois dossiers thématiques élaborés par le comité de pilotage, qui s'appuient à la fois sur les observations et les recommandations du « Rapport Moisan-Simon » et sur les recherches et expériences conduites depuis plus de quinze ans dans les ZEP. Les trois axes de travail proposés sont les suivants :

- la priorité accordée aux apprentissages et le maintien d'un haut niveau d'exigence, défi qui nécessite de réinterroger les rapports entre formes et contenus d'enseignement, entre actions et projets « exceptionnels » et travail ordinaire de la classe, entre les projets portant sur l'amélioration de la « vie scolaire » ou sur « l'aide aux devoirs » et la transformation du rapport au savoir et au travail scolaire des élèves, entre les actions et dispositifs destinés aux élèves « en grande difficulté scolaire » et ceux destinés aux élèves « ordinaires »... ;
- la nécessité impérieuse d'une évaluation régulatrice et d'un pilotage local et académique des projets et de la politique ZEP, s'attachant moins aux résultats ponctuels obtenus qu'à leur évolution, et permettant de procéder, s'il y a lieu, aux modifications et ajustements nécessaires ;
- la mise en œuvre de modalités de partenariat et d'actions en direction des parents qui respectent la professionnalité et la légitimité de chacun et qui ne conduisent pas, en dépit des intentions affichées, à une stigmatisation et une dévalorisation des familles.

Bilan critique du passé, promotion des expériences les plus prometteuses et définition de perspectives et d'exigences pour l'avenir sont les tâches de l'heure. Souhaitons que, malgré un calendrier et des échéances quelque peu resserrés, ce travail puisse être l'œuvre collective de tous ceux qui travaillent au quotidien pour une meilleure réussite scolaire en ZEP.

Jean-Yves ROCHEX, Université Paris VIII

